

### Compte rendu de la Commission de Quartier 1.1

> **Capitole, Arnaud Bernard, Carmes**

**Jeudi 7 juin 2022**

> **Lieu :**

*Salle Osète – Site DURANTI*

> **Participation :** 35 personnes

> **Élus présents :**

*Julie ESCUDIER – Maire de Quartier 1.1 Capitole, Arnaud-Bernard, Carmes*

*François CHOLLET – Conseiller délégué et Vice-Président de Toulouse Métropole en charge de l'Écologie, du développement durable et de la transition énergétique*

> **Services présents :**

*-Directeur- Direction Mobilités Gestion réseaux – Toulouse Métropole*

*-Chef du projet Grand Parc Canal - Toulouse Métropole*

*-Cheffe du projet Toulouse Centre*

*-Chargée de Secteur, Adjointe de Secteur, Référente du quartier 1.1 – Secteur Centre - Direction de l'Action Territoriale - Mairie de Toulouse*

> **Intervenants extérieurs :**

*- Directeur du projet 3ème ligne de métro – TISSEO*

> **Documents support :**

*-Diaporama de la Commission de quartier 1.1*

*-Projet 3ème ligne du métro – station François Verdier*

*-Grands projets Toulouse centre*

*-Grand Parc Canal*

La Maire de Quartier accueille l'ensemble des participants et énonce l'ordre du jour de cette réunion publique :

- 1 – Présentation du Grand Parc Canal** (François Chollet)
- 2 – Grands Projets – Point d'étape**
- 3 – Travaux de la 3<sup>e</sup> ligne de métro**
- 4 – Participation Citoyenne**
- 5 – Actualités du quartier 1.1**

En préambule, elle rappelle l'objet d'une Commission de quartier et précise qu'il est possible de s'inscrire au fichier contact de la mairie de Toulouse afin de recevoir les informations intéressant le quartier.

Elle présente et remercie son collègue élu présent ainsi que les divers intervenants présents ce soir (services de la collectivité et intervenants extérieurs).

Elle précise enfin qu'un temps d'échanges est prévu après chaque intervention (les questions des riverains et associations sont transcrites par le symbole >> dans ce compte rendu)

## **1 – Présentation du Grand Parc Canal**

**La Maire de Quartier cède la parole à François CHOLLET - Conseiller délégué et Vice-Président de Toulouse Métropole en charge de l'Écologie, du développement durable et de la transition énergétique.**

En partenariat avec Voies Navigable de France, Toulouse Métropole lance un grand projet d'aménagement et de valorisation du Canal du Midi. Cette mission de valorisation et d'aménagement des canaux a été confiée à un groupement d'aménagement piloté par l'Atelier de Jacqueline Osty.

Pour rappel, l'enjeu est d'élaborer un plan guide pour avoir une vision d'ensemble sur les opérations à mener afin de :

- valoriser le patrimoine, l'architecture
- conserver et renforcer la nature en ville
- favoriser la mobilité, notamment des modes actifs
- renforcer l'économie et le tourisme

En effet, ce projet, qui traverse 4 communes (Toulouse, Fenouillet, Lespinasse, Saint-Jory) sur plus de 30km, souhaite répondre aux aspirations de « nature en ville », en faisant de ces canaux et de leurs abords les éléments structurants d'un grand parc métropolitain, avec des fonctions de corridor écologique et d'îlot de fraîcheur.

En parallèle, l'aménagement du **Parvis Brienne-Saint Pierre** viendra compléter ce projet co-construit avec les habitants et les usagers. L'aménagement du Parvis s'inscrit en effet dans le cadre des opérations du projet Urbain Toulouse Centre et doit préfigurer l'ambiance du Grand Parc Canal. Cet aménagement présent sur le quartier de Julie Escudier Maire de Quartier 1.1 et sur notre quartier présente plusieurs enjeux majeurs en termes de valorisation du patrimoine, d'esthétique urbaine, de nature en ville et d'apaisement de la circulation.

M. CHOLLET présente le diaporama (joint au présent compte-rendu) et fait part des éléments d'information suivants:

- Ce projet est à rapprocher de celui du Grand Parc Garonne, engagé il y a une dizaine d'années du côté de l'île du Ramier ;
- Le classement UNESCO du Canal du Midi et du Canal de Brienne ;
- Le plan guide doit être voté en Conseil Métropolitain au mois de septembre 2022 ;
- Sur ce projet, le Maire-Président Jean-Luc MOUDENC a fait le choix de confier cette mission à une paysagiste ([Atelier Jacqueline Osty & Associés](#));
- M. CHOLLET évoque également les études actuellement engagées sur les sites emblématiques Voie Navigable de France (bassin des filtres, cales du radoub, château du port Saint-Étienne) ;
- La 1ère réalisation du projet Grand Parc Canal sera sur le canal de Brienne: réaménagement du parvis Brienne Saint-Pierre (devant l'école d'économie TSE). Par la suite, le travail se fera par expérimentation («urbanisme tactique»).

#### Questions/Remarques des participants:

>> Quelle connexion entre le quartier 1.1 et le Canal ? Sous quelle forme ce projet sera intégré à l'urbanisme toulousain ? Quelles solutions en terme de mobilités ?

L'objectif, le but de ce projet est d'assurer une continuité avec le développement des modes doux. Sur ce point, la Maire de Quartier a précisé la stratégie de la Collectivité pour tout projet d'aménagement : engager une réflexion sur les mobilités douces, favoriser leur prise en compte dans tous les projets (notamment en terme de maillage).

>> Sur le parvis Brienne Saint-Pierre, qu'est-il prévu pour les services et véhicules d'urgence ? Quelle accessibilité ?

C'est indispensable et une obligation réglementaire : ces accès seront bien évidemment assurés

>>Quand sera finalisé le plan guide ?

Le plan guide sera voté à l'automne : il est en cours de rédaction car issu de la consultation réalisée auprès des habitants et fonction des contraintes de réalisation.

>>Quelle harmonie entre tous les usages (pistes cyclables, piétons...)

Les usages seront définis. Leur respect est un autre sujet, tout aussi important.

>>Une crainte est formulée sur les usages irrespectueux (si trop d'espaces/lieux de rassemblements).

>>Une commerçante indique que la piétonisation est indispensable : mais attention à ne pas empêcher et rendre trop compliqué les déplacements pour les usagers.

## **2 – Grands Projets – Point d'étape**

La Maire de Quartier cède la parole à la Cheffe du projet Toulouse Centre.

Celle-ci procède à un point d'étape sur l'ensemble des grands projets d'aménagements en cours sur le quartier 1.1 et présente le diaporama (joint au présent compte-rendu).

En préambule, il est rappelé que dans le cadre du projet Toulouse Centre, ont déjà été réalisés les aménagements suivants:

- Les places de la Daurade, Saint-Sernin, Salin, Saint-Pierre, Victor Hugo;
- Les rues des Lois, Gambetta, Bayard ou encore les allées Jean-Jaurès. Le projet Toulouse Centre se poursuit aujourd'hui avec la rénovation de nouveaux espaces publics, d'ici 2025 parmi lesquels : la rue de Metz, les rues Croix-Baragnon et Boulbonne et la rue Valade.

Le projet Toulouse Centre poursuit 5 objectifs majeurs qui sont :

- Apporter plus de nature en ville ;
- Apaiser la circulation ; faciliter et sécuriser les déplacements piétons et cyclables ;
- Renforcer les liens avec la Garonne ou les canaux ;
- Mettre en valeur notre patrimoine architectural, historique et environnemental ;
- Faciliter l'accès aux grands équipements.

Un bref point d'étape sur chacun des projets en cours a ainsi été fait :

### **Rue de Metz :**

L'enjeu majeur est d'apaiser et d'embellir la rue pour sa section comprise entre les allées François Verdier et la rue d'Alsace Lorraine, d'ici 2025.

Ce projet poursuit plusieurs objectifs :

- Supprimer la rupture que représente la rue de Metz entre le quartier St-Georges et le quartier Saint-Etienne ;
- Apaiser très fortement la circulation (avec la mise en place d'un contrôle d'accès : seuls les riverains, commerçants, livreurs, véhicules de secours et de service pourront emprunter la future rue de Metz depuis les allées François Verdier) ;
- Embellir l'espace public avec des matériaux naturels ;
- Végétaliser la rue avec la plantation d'une trentaine d'arbres et des végétaux à leur pied (volonté de créer des îlots de fraîcheur et des zones d'ombre) ;
- Conforter et sécuriser les usages (création d'une piste cyclable bidirectionnelle matérialisée) ;
- Installer des trottoirs confortables et agrandis pour les piétons ; mise en accessibilité pour faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite, installation de mobiliers urbains pour profiter d'une rue apaisée ;
- Dynamiser le commerce : accroître l'attractivité de la rue, favoriser les flux inter-quartiers ;
- Mettre en valeur le patrimoine
- Relier ce projet à celui de la 3ème ligne de métro (station François Verdier), en raison d'une augmentation des flux piétons à venir.

Il est rappelé aux personnes présentes que le projet a été concerté au printemps 2021 et présenté en réunion publique en décembre 2021.

Il est également précisé que Tisséo va réorganiser son réseau de bus en septembre 2022 et que les travaux sur les réseaux souterrains débuteront au second semestre 2022.

La Cheffe du projet Toulouse Centre annonce également que les travaux d'aménagement, eux, débuteront au printemps 2023 pour une livraison fin 2024.

### **Rues Croix-baragnon & Boulbonne :**

La requalification des rues Croix Baragnon et Boulbonne (pour sa section comprise entre la place St-Etienne et la rue de Metz).

Ce projet poursuit 4 principaux objectifs :

- Embellir ces rues ;
- Apaiser la circulation ;
- Connecter ce quartier à la future rue de Metz ;
- Mettre en valeur la place et la cathédrale St-Etienne.

Une première rencontre a eu lieu en décembre 2021 afin de présenter les premières intentions d'aménagement.

Une contribution en ligne a été ouverte pendant 1 mois sur la plateforme « Je participe ». Le projet est maintenant en cours de finalisation. Des travaux préparatoires sont en cours (repérage des réseaux la semaine dernière).

Ce projet est coordonné avec le projet de 3ème ligne et l'aménagement du musée des Augustins. Une réunion le 12 septembre prochain à 19h aura lieu afin de présenter le projet finalisé (et la restitution des contributions citoyennes).

### **Projet « Rive gauche – Rive droite » : axe Metz-Saint-Cyprien :**

La cheffe de projet Toulouse Centre rappelle les enjeux de ce projet qui sont de conforter les cheminements piétons, créer, sécuriser et connecter les parcours cyclables ; apaiser la circulation routière.

Ce projet permettra de mieux relier à pied ou à vélos les quartiers, la Garonne, les canaux, l'île du Ramier. Il vise également à connecter les parcours cyclables existants et à venir à l'échelle de la Métropole.

Le projet d'aménagement Rive gauche – Rive droite comprend 3 opérations, à savoir :

- L'aménagement de l'axe Metz-St Cyprien ;
- Le Quai de Tounis ;
- La rue et pont St-Pierre.

#### **1) L'aménagement de l'axe Metz-St Cyprien :**

La concertation a été lancée en mars dernier.

La restitution du projet finalisé est prévue le 20 juin prochain, en réunion publique (19h, salle Osète à l'espace Duranti).

Pour l'axe Metz-St Cyprien, l'enjeu est de poursuivre la piste cyclable bidirectionnelle de la future rue de Metz jusqu'à Saint-Cyprien. Pour cela, une voie de circulation sera dédiée aux cyclistes. Les bus partageront la voie avec les véhicules en direction de St-Cyprien (pas de changement dans le sens St-Cyprien -> Metz : circulation des bus uniquement).

Sur le Pont Neuf, les trottoirs seront restitués aux piétons; la piste cyclable sera créée en réduisant le Pont à 2 voies de circulation.

Rue de la République, initialement, Toulouse Métropole proposait la suppression du stationnement d'un seul côté. Après concertation avec les associations de riverains et de commerçants, le projet s'est étoffé : suppression de tout le stationnement, hormis des aires de livraison, agrandissement des trottoirs et végétalisation de l'espace public.

La cheffe de projet informe que les travaux sont prévus au printemps 2023 (avant la coupe du monde de rugby).

#### **2) L'aménagement du Quai de Tounis :**

Il est rappelé que lors du précédent mandat, une piste cyclable bidirectionnelle a été créée sur les quais Saint Pierre et de la Daurade : l'enjeu est donc de poursuivre les aménagements cyclables le long de la Garonne, jusqu'à Port-Garaud.

Cet aménagement implique la suppression du stationnement (70 places) ; toutefois des places de stationnement seront restituées (30/40 places) à sur le secteur Port-Garaud et des abonnements supplémentaires (50 abonnements), au tarif riverains, seront accessibles au parking St-Michel.

Les travaux sont prévus au printemps/été 2023.

### 3) L'aménagement de la rue et pont St-Pierre & pont Saint-Pierre :

Cet aménagement a pour objectifs :

- D'expérimenter la mise en sens unique : circulation de St-Cyprien vers St-Pierre ;
- De créer une piste cyclable bidirectionnelle ;
- De supprimer le stationnement et agrandir le trottoir;
- De végétaliser l'espace public

Les images que nous diffusons sont non contractuelles : après des études complémentaires, la piste cyclable sera plutôt positionnée du côté de La Grave (les images sont en cours de finalisation).

Info inédite : Cet été, du 18 juillet au 22 août, le pont St-Pierre sera réservé aux piétons et aux cyclistes. Du mobilier sera mis en place pour empêcher la circulation (sauf pour les véhicules de secours et de service) ; et créer des lieux conviviaux (assises, etc).

Ceci est un engagement de campagne et une demande formulée lors de la concertation de mars dernier. Cette fermeture provisoire permettra d'expérimenter la piétonisation de cet axe reliant rive droite et rive gauche durant la période estivale. Un courrier d'information sera distribué aux riverains des quartiers les plus concernés.

#### **Rue Valade :**

Dans le cadre du grand Projet Toulouse Centre, il est envisagé de créer une piste cyclable pour conforter et sécuriser les cyclistes allant vers la place Saint-Pierre.

Actuellement, une circulation en contre-sens est autorisée pour les cyclistes sur la chaussée. Avec la hausse des usagers en deux roues, la situation n'est plus adaptée.

En complément de cet enjeu cyclable, le projet entend améliorer le cadre de vie et renouveler le paysage urbain en créant de nouveaux espaces verdoyants et arborés.

Ce projet permettra également de mettre en valeur l'Église Saint-Pierre-des-Chartreux.

Une réunion publique visant à présenter le projet s'est déroulée le 18 octobre 2021.

Des contributions ont pu être déposées en ligne jusqu'au 2 novembre 2021.

Des ateliers de concertation se sont déroulés le 1<sup>er</sup> février dernier : à cette occasion, les participants se sont prononcés sur les scénarios envisagés en terme de végétalisation, aménagement, tracé piste cyclable.

A ce jour, les services techniques finalisent la mise en œuvre des options choisies

Vous pouvez également retrouver la présentation du projet sur la plateforme [jeparticipe.toulouse.metropole.fr](http://jeparticipe.toulouse.metropole.fr)

## **Rues des Trois Piliers, Gatien Arnoult et Arnaud Bernard & Place Arnaud Bernard :**

Ce projet a pour objectifs :

- D'embellir les rues Gatien Arnoult, Trois Piliers et Arnaud Bernard ;
- De réaménager la place Arnaud Bernard avec une nouvelle mise en scène : nouveaux usages pour renforcer l'attractivité du quartier.

Une première phase de concertation a été menée en décembre dernier pour définir les usages et ambiances souhaités. Actuellement, les études techniques sont en cours. Un atelier de travail est prévu le 27 juin prochain à 18h, pour évoquer les premières pistes d'aménagement et de circulation. Les travaux sont prévus en 2023-2024.

Avant de passer aux questions, chaque participant est invité à se rendre sur la plateforme « jeparticipe » afin de retrouver toutes les informations et l'ensemble des contributions citoyennes collectées.

### Questions/Remarques des participants:

>>Sur le quai de Tounis : pourquoi 2 voies de circulation ? Pourquoi suppression du stationnement ? Il faudrait supprimer le terminus du Cours Dillon et supprimer les bus circulant sur le quai (alerte sur les vibrations liées à leurs passages).

L'option de supprimer les bus sur le quai a été étudiée mais n'a pas été retenue par Tisséo.

Les bus ne circuleront déjà plus rue de Metz au terme de son réaménagement.

Réponse Tisséo : la ligne circulant quai de Tounis est nécessaire à la desserte de la place Esquirol et cette ligne dessert également l'île du Ramier).

C'est une question de maillage/réseau bus-métro.

>>Comment venir au centre-ville cet été avec, par ex, la fermeture du pont Saint-Pierre? Qu'est-il prévu ? De nouveaux parkings ? Ne va-t-on pas saturer les boulevards et les autres axes ? Les 2 rives sont difficilement franchissables.

>>Futur commerçant de la rue de Metz : quelle accessibilité pendant les travaux ? Quel soutien pour les commerçants ? Quelle temporalité ?

>>Riveraine et avocate de la rue de Metz : les gens viennent en voiture : ils doivent pouvoir passer et accéder à la rue de Metz.

>>PMR : la navette électrique passera-t-elle rue de Metz ?

Réponse globale : la Maire de Quartier rappelle que tous les travaux entraînent des changements.

A compter de septembre prochain : des documents d'information seront distribués et des médiateurs seront présents.

Sur le développement des usages : chacun doit avoir sa place, il ne faut pas être exclu. C'est un devoir de la Collectivité.

L'impact de ces projets en terme de circulation a été pris en compte dans le cadre d'une étude dédiée, confiée à un Cabinet-Conseil externe.

L'objectif de tous ces projets : Réduire au maximum le trafic de transit sur l'hyper-centre non de condamner ou empêcher l'accès au centre-ville.

Les transports en commun et les modes doux permettent de garantir/assurer le transport en nombre des zones denses (le centre ville est l'un des secteurs les plus denses de la métropole).

>>Commerçante secteur Saint-Sernin : demande pourquoi pas de piétonisation des rues Lautmann/Salenques/Carthailac ?

De tels projets n'ont pas été budgétisés au titre de ce mandat. C'est également le cas de la rue Sainte-Ursule qui mérite pourtant d'être réaménagée.

### 3 – Travaux de la 3<sup>e</sup> ligne de métro

Le diaporama est présenté par le Directeur du projet 3<sup>e</sup> ligne de métro – TISSEO (le document est joint au compte-rendu).

Une alerte est portée sur les difficultés de circulation inévitables liées au chantier.

Le planning prévisionnel des travaux est présenté ainsi qu'un point sur les travaux préparatoires.

La direction Mobilités Gestion Réseaux de Toulouse Métropole fait également un point sur les travaux de déviation des réseaux en cours et à venir.

TISSEO présente enfin les circuits de déviation de l'ensemble des bus sur le secteur ainsi que le plan du réseau tel qui fonctionnera à compter du mois de septembre (bus et navette électrique).

TISSEO rappelle enfin le dispositif mis en œuvre pour assurer la communication nécessaire pendant toute la durée de ces travaux et partage les coordonnées du médiateur terrain (Mamar MESSAOUI).

#### Questions/Remarques des participants:

>>La navette électrique : ses passages sont trop aléatoires.

TISSEO rappelle que la navette électrique ne constitue pas un mode de transport en commun (seulement 22 places).

Son circuit va néanmoins être revu pour desservir les riverains de l'autre côté de la Garonne (côté Saint-Cyprien).

#### Questions/Remarques des participants:

>>Sur la question des uritrottoirs/sanissettes : plusieurs participants déplorent leur présence qui ternit l'image de la ville. Il est fondamental d'exiger la création de toilettes aux établissements qui sollicitent l'octroi de terrasses. Pourquoi ne pas étudier la création de toilettes/sanissettes avec du personnel ? Prendre exemple sur Saint-Sernin (inclus dans bâtiment).

La Maire de Quartier va saisir son collègue en charge des terrasses.

La Maire de quartier remercie chaque participant pour leur présence et leur rappelle que si ils souhaitent être informés des actualités et être invités aux prochaines réunions publiques du quartier 1.1, ils doivent s'inscrire au fichier contact de l'équipe secteur Toulouse Centre de l'Action Territoriale, via le lien suivant : <http://www.toulouse.fr/web/secteur-toulouse-centre/inscrivez-vous>.

Pour tout autre renseignement, ils peuvent également contacter l'équipe du secteur au 05 67 73 83 50 ou par courriel sur l'adresse suivante : [secteur.centre@mairie-toulouse.fr](mailto:secteur.centre@mairie-toulouse.fr).